

Université du Québec à Montréal
Département de science politique
Session automne 2012

POL 4460-50

Forces Transnationales

Vendredi 9h30-12h30

Chargé de cours : Chalmers LaRose

Courriel : larose.chalmers@uqam.ca

Heures de disponibilité : sur rendez-vous

Descriptif du cours

Analyse des principaux organismes internationaux non gouvernementaux : entreprises transnationales, internationales syndicales et politiques, organisations non gouvernementales de caractère culturel, scientifique, religieux et leur rôle dans la politique internationale.

Objectifs du cours

De nos jours, il est de plus en plus inconcevable de procéder à une analyse éclairée de la politique internationale sans tenir compte de la manifestation d'acteurs dits non étatiques sur la scène mondiale. Au même titre que les États, ces acteurs participent à la vie internationale; ils s'engagent de manière croissante et soutenue à l'intérieur d'espaces et autour d'enjeux qui ne s'inscrivent pas dans une réalité nationale spécifique. Les acteurs non étatiques - c'est-à-dire une nébuleuse d'organisations et d'associations qui en principe ne sont pas créées et régies par un gouvernement - invitent, à juste titre, l'analyste

de la politique internationale à un décentrage du regard étato-centré traditionnellement porté sur les affaires mondiales.

Porter un regard sur les acteurs non étatiques, c'est admettre du même coup que la politique transnationale compte. Dans cette optique, les points de vue des observateurs divergent quant à savoir si on serait en train d'assister à une mondialisation de la société civile, à une internationalisation de la politique nationale ou encore à une privatisation de la gouvernance. Cela ne fait que renforcer la pertinence de l'étude de la manifestation des acteurs non étatiques sur la scène mondiale. Nous sommes d'avis que celle-ci demeure indispensable à un examen approfondi de la nature complexe du milieu international.

Le cours POL 4460 étudie les phénomènes transnationaux, en particulier le rôle des acteurs non étatiques, dans l'analyse et la compréhension de la politique mondiale. Tout au long de la session, nous aborderons, entre autres, plusieurs questions pertinentes les concernant : Quels et qui sont les acteurs non-étatiques? Pourquoi sont-ils devenus de plus en plus importants ? Ces acteurs constituent-ils une force dans la politique mondiale? Quels rapports entretiennent-ils avec les États? Quels degrés d'influence disposent-ils? Dans quels secteurs, espaces, enjeux, sites, l'impact de leurs activités et initiatives se fait-il le plus ressentir? Sous quelles conditions, et en vertu de quels rôles, les acteurs non-étatiques interviennent-ils dans la politique mondiale? Quels critères doit-on utiliser afin de rendre compte de ces rôles sur le plan normatif?

Dans un premier temps, le cours explore les fondements théoriques de l'étude des acteurs non-étatiques, leur évolution à travers le temps ainsi que leur identité spécifique. Dans un deuxième temps, les initiatives, activités, actions et manifestations de ces acteurs sont étudiées à la lumière de quelques enjeux internationaux contemporains précis.

Matériel pédagogique

Les ouvrages suivants sont essentiels à une pleine participation au cours et à l'atteinte des objectifs fixés.

Daphné Josselin et William Wallace (eds) *Non-State Actors in World Politics*, New York: Palgrave, 2001

Chalmers Larose *L'odyssée transnationale : enjeux, acteurs sites. Une perspective minimaliste*, Presses de l'université du Québec, 2008

Rodney Bruce Hall et Thomas J. Biersteker (eds) *The Emergence of Private Authority in Global Governance*, Cambridge: Cambridge University Press, 2002

Un recueil de textes complémentaire est disponible à la COOP. Il est fondamental que les étudiants fassent les lectures prévues à chaque séance.

Exigences et évaluation

Le cours requiert au préalable une certaine familiarité avec les fondements théoriques et historiques des relations internationales. Les étudiants sont priés d'assister régulièrement aux différentes séances et de participer pleinement aux discussions prévues en classe. Les exigences de l'évaluation sont les suivantes :

TRAVAIL DE SESSION : 40%

EXAMEN DE MI-SESSION : 40%

FICHE DE LECTURE: 20%

1. TRAVAIL DE FIN DE SESSION (40%) : La principale exigence de ce cours consiste à rédiger un travail (15 pages) de fin de session sur un sujet de votre choix et pour lequel vous démontrez un grand intérêt. Dans ce travail, vous y appliquerez les outils analytiques permettant d'appréhender, rendre compte et analyser : 1) **le rôle et l'influence** d'un (ou des) acteur non étatique autour d'une question ou enjeu international précis; 2) **la cohérence** des actions et stratégies transnationales adoptées; 3) **l'impact (ou la pertinence)** de (ou des) l'acteur sur la question ou l'enjeu de politique internationale considéré. Le travail peut porter également sur le rapport qu'entretiennent les acteurs non étatiques avec les États, acteurs prépondérants du système international. Il vous est recommandé de discuter de votre choix de sujet avec le professeur pour une orientation et une approbation finale.

Échéance pour la remise du travail : 7 décembre 2012

2. EXAMEN DE MI-SESSION (30%) L'étudiant (e) répondra à quelques questions (4 ou 5) portant sur la matière vue au cours de la première partie du cours.

Échéance : 16 novembre 2012.

3. RAPPORT DE LECTURE (30%) Ce rapport présentera une synthèse critique de **3-5 pages** des lectures obligatoires qui sont prévues pour une séance. Le choix de la séance est laissé à votre entière discrétion. Toutefois le rapport doit porter sur l'ensemble des textes indiqués pour la séance.

ÉCHÉANCE : entre les séances du 19 octobre-30 novembre. Le texte DOIT ÊTRE REMIS le jour de la séance sur laquelle porte le rapport.

PLAN DU COURS

5 OCTOBRE

Introduction générale - Présentation du cours et organisation de la session

PREMIÈRE PARTIE

Appréhender les acteurs non-étatiques : outils conceptuels et trajectoires

12 OCTOBRE

Introduction à l'étude des acteurs non-étatiques dans la politique mondiale

Jessica T. Mathews "Power Shift" *Foreign Affairs*, vol.76, no.1, Jan/Fév 1997, p. 50-66

Bertrand Badie et Marie Claude Smouts, « La montée des flux transnationaux » in Badie et Smouts *Le retournement du monde. Sociologie de la scène internationale*, 3^{ème} édition, Paris, Dalloz : Presses des Sciences Po, 1999, p. 65-103

19 OCTOBRE

Repères théoriques et analytiques

Chalmers Larose, « L'univers spatial des acteurs non étatiques » in *L'odyssée transnationale : enjeux, acteurs sites. Une perspective minimaliste*, Presses de l'université du Québec, 2008, p. 15-50.

Josselin, Daphné et William Wallace, "Non-State Actors in World Politics: A Framework" in Josselin et Wallace (eds) *Non-State Actors in World Politics*, New York: Palgrave, 2001: 1-14

Sidney Tarrow, "Transnational Politics: Contention and Institutions in International Politics" *Annual Review of Political Science*, Vol. 4, 2001, p. 1-20

Recommandées

Robert Keohane et Joseph Nye, "Transnational Relations and World Politics: An Introduction", *International Organization*, Vol 25, No 3, été 1971, p. 329-349

26 OCTOBRE

Les acteurs non-étatiques : aperçu historique

Rodney Bruce Hall et Thomas J. Biersteker "The Emergence of Private Authority in the International System" in Hall and Biersteker (eds) *The Emergence of Private Authority in Global Governance*, Cambridge: Cambridge University Press, 2002: 3-22

Margaret E. Keck et Kathryn Sikkink, "Historical Precursors to Modern Advocacy Networks" in *Activists Beyond Borders. Advocacy Networks in International Politics*, Ithaca, Cornell University Press, 1998, p. 39-78

Recommandées

Mary Kaldor, "The Ideas of 1989: The Origins of the Concept of Global Civil Society" in Mary Kaldor *Global Civil Society. An Answer to War*, Polity Press, 2003, p. 51-77

2 NOVEMBRE

La nébuleuse transnationale : les organisations non gouvernementales et autres acteurs

Willetts, Peter. "What is a Non-Governmental Organization?" in *Knowledge for Sustainable Development: Encyclopedia of Life Support Systems*, Vol. 3,

UNESCO Publishing, 2002, <http://www.staff.city.ac.uk/p.willetts/CS-NTWKS/NGO-ART.HTM>

Bob Reinalda, "Private in Form, Public in Purpose: NGO's in International Relations Theory" in Bas Arts, Math Noortman et Bob Reinalda (éd) *Non-State Actors in International Relations*, Ashgate, 2001, p. 11-40.

Recommandées

Martens, Kerstin, "Mission Impossible: Defining Nongovernmental Organizations," *Voluntas: International Journal of Voluntary and Nonprofit Organizations* 13(3), 2002, 271-285.

9 NOVEMBRE

Au-delà du territoire. La société civile transnationale : Promesses et limites

Sidney Tarrow « La contestation transnationale », *Cultures et Conflits. Sociologie politique de l'international*, No 38-39, 2000, p. 187-223.

Samy Cohen, « ONG, altermondialistes et société civile internationale », *Revue française de science politique*, Vo 54, No 3, 2004, p. 379 à 397

Boris Gobille « Les altermondialistes : des activistes transnationaux ? » *Critique internationale*, Vol 2, No 27, 2005, p. 131-145

Recommandée

Mustapha Kemal Pacha et David Blaney, "Elusive Paradise: The Promise and Peril of Global Civil Society", *Alternatives*, vol. 23, 1998, p. 417-450

Ronnie D. Lipschutz "Reconstructing World Politics: The Emergence of Global Civil Society" *Millennium Journal of International Studies*, Vol 21, No 3, 1992, p. 389-420

16 NOVEMBRE – EXAMEN INTRA (EN CLASSE)

DEUXIÈME PARTIE

Les acteurs non étatiques dans les affaires internationales

23 NOVEMBRE

Violence illégitime, mercenariat et sécurité internationale

Jean -François Bayart, « Le crime transnational et la formation de l'État », in *Politique africaine*, no. 93 (2004), pp. 93-104

Mark Galeotti, "Underworld and Upperworld: Transnational Organized Crime and Global Society" in Daphné Josselin et William Wallace (éds.) *Non-State Actors in World Politics*, New York: Palgrave, 2001, p. 203-217

Mark Juergensmeyer, "The global dimension of religious terrorism" in Rodney Bruce Hall et Thomas J. Biersteker (éds) *The Emergence of Private Authority in Global Governance*, Cambridge University Press, 2002, p. 141-157

Recommandées

Christopher Coker, "Outsourcing War" in Daphné Josselin et William Wallace (éd.) *Non-State Actors in World Politics*, New York: Palgrave, 2001, p. 189-202

Benedette Muthien et Ian Taylor, "The return of the dogs of war. The Privatization of Security in Africa" in Rodney Bruce Hall et Thomas J. Biersteker (éds) *The Emergence of Private Authority in Global Governance*, Cambridge University Press, 2002, p. 183-202

30 NOVEMBRE

Droits humains et environnement

Eric Poinsoot, « Vers une lecture économique et sociale des droits humains : l'évolution d'Amnesty International », *Revue française de science politique*, Vol 54, No 3, 2004, p. 399 à 420

V. Spike Peterson et Anne Sisson Runyan, "The Politics of Resistance: Women as Nonstate, Antistate, and Transstate Actors" in Louise Amoore *The Global Resistance Reader*, London, Routledge, 2005, p. 226-243.

Nadège Fréour, « Le positionnement distancé de Greenpeace », *Revue française de science politique*, Vo 54, No 3, 2004, p. 421 à 442

Recommandées

Keck, Margaret and Kathryn Sikkink "Environmental Advocacy Networks" in Margaret E.Keck et Kathryn Sikkink *Activists Beyond Borders. Advocacy Networks in International Politics*, Ithaca, Cornell University Press, 1998: 121-165

Béatrice Pouligny, « L'humanitaire non gouvernemental face à la guerre », in *Politique étrangère*, no.2 (2003), pp.367-378.

Paul Wapner, "Environmental Activism and World Civic Politics" in Louise Amoore *The Global Resistance Reader*, London, Routledge, 2005, p. 346-356

7 DÉCEMBRE

Régulation de l'économie mondiale, coopération, développement

Christian Chavagneux, « Les multinationales définissent-elles les règles de la mondialisation ? » *Politique étrangère*, automne 2010, p. 553-563

Chalmers Larose, "Seattle, Cancun, ou la stratégie du refus global » in *L'odyssée transnationale : enjeux, acteurs sites. Une perspective minimaliste*, chapitre 5, Presses de l'université du Québec, 2008, p. 141-157

Meghnad Desai and Yahia Said, "The New Anti-Capitalist Movement: Money and Global Civil Society" in Anheier, Helmut K., Marlies Glasius et Mary Kaldor (éds.) *Global Civil Society 2001*, Oxford University Press, p. 51-79

Recommandées

Ronnie D. Lipschutz et Cathleen Fogel “Regulation for the rest of us? Global Civil Society and the Privatization of Transnational Regulation” in Rodney Bruce Hall et Thomas J. Biersteker (éds) *The Emergence of Private Authority in Global Governance*, Cambridge University Press, 2002, p.115-140

Daphné Josselin “Back to the Front Line? Trade Unions in a Global Age” in Daphné Josselin et William Wallace (éds.) *Non-State Actors in World Politics*, New York: Palgrave, 2001, p. 169-186

LE CENTRE PAULO FREIRE

Le Centre Paulo Freire, qui est animé par des étudiantes et étudiants de deuxième et troisième cycles sera ouvert 5 jours par semaine, au local A-3645. Le Centre offre un service d'appui académique aux étudiantes et étudiants inscrits dans les programmes de science politique. Pour connaître leurs heures d'ouverture, SVP composez le 514 987-3000 poste 2544.

PLAGIAT

Règlement no 18 sur les infractions de nature académique

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes ;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;
- la transmission d'un travail pour fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis pour fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant ;
- l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-crédation, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

Les sanctions reliées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du Règlement no 18.

Pour plus d'information sur les infractions académiques et comment les prévenir : www.integrite.uqam.ca

ENTENTE D'ÉVALUATION

6.9 Entente d'évaluation

6.9.2 Objet de l'entente d'évaluation

Une entente [démocratique] doit intervenir entre [l'enseignantE] et les [étudiantEs inscritEs] à ce groupe-cours sur les aspects particuliers suivants :

- a) le nombre et les échéances des évaluations;
- b) la pondération respective des contenus ou objets d'évaluation dans l'évaluation globale.

Cette entente doit respecter les modalités et échéances déjà établies, lorsque s'effectue une évaluation commune à plusieurs groupes d'un même cours.

6.4 Modalités d'application de l'évaluation et de la notation

- a) Si un examen fait partie des modalités d'évaluation, il ne peut intervenir dans le résultat global pour plus de cinquante pour cent (50%). Les autres éléments d'évaluation ne sont pas assujettis à cette disposition.
- b) Si l'évaluation porte sur un unique travail de trimestre, la production de ce travail doit donner lieu à plus d'une évaluation et à l'attribution d'une notation d'étape.

6.9.3 Procédure

Cette entente [démocratique] doit être consignée et doit intervenir dans les deux semaines qui suivent le début officiel des cours (ou dans un laps de temps proportionnel s'il s'agit d'un cours à horaire spécial). L'entente à laquelle souscrivent [l'enseignantE] et la majorité des [étudiantEs présentEs] doit être signée par [l'enseignantE] et par deux [étudiantEs] du groupe-cours qui agissent alors à titre de témoins.